LETTRE

ÉCRITE le 5 Juin 1790, à M. le Comte de GAIN, *Chanoine de l'Église Métropolitaine de Lyon, au sujet de la garde du quartier* PORTE-FROC, *qu'il a accompagnée le 29 Mai & le lendemain au Camp fédératif de Lyon.*

MONSIEUR LE COMTE,

Vous serez peut-être surpris qu'un bourgeois, n'importe d'où, qui n'a ni équipage, ni titres, mais qui pourtant est citoyen honnête & vrai patriote autant que vous pouvez l'être, s'avise de vous écrire pour vous entretenir de ses réflexions.

Je n'aurois pas usé de cette liberté si l'on ne m'eût assuré que vous voudriez bien prendre la chose de bonne part, & que vous entendiez le badinage. Voici de quoi il est question.

Dès que j'ai su l'arrivée prochaine des braves Grenoblois, Voironnois, &c. &c. &c. pour se rendre au camp fédératif, je n'ai pu modérer mes transports, & me suis rendu moi-même tout aussi-tôt dans votre belle *ville*, afin d'unir ma joie à celle de vos bons citoyens. J'y ai joui en effet, avec toute la sensibilité dont mon ame est susceptible, de la vue de ces freres, dont la bonne mine, l'air martial, les armes, l'habillement, & sur-tout la

zele patriotique qui les anime, feront époque dans l'hiftoire, & tout-à-la-fois verfer des larmes d'admiration & de reconnoiffance aux générations futures qui fentiront le prix de la liberté.

Je me trouvai le 29 dans une maifon, où, le bruit des fanfares annonça l'arrivée fubite de quelque chofe de fort réjouiffant. Chacun alors n'eut rien de plus preffé que de fe jeter fur le balcon, & bientôt après on vous vit, Monfieur, précédé d'une nombreufe mufique militaire.

Vous étiez à la tête de la vaillante cohorte, nommée *Porte-Froc*. Mais, hélas! vous étiez placé entre deux individus qui portent griffes & longues queues, ou, pour s'expliquer plus clairement, vous étiez entre deux larrons (1). Quel regret, difois-je en moi-même, pour les fpectateurs qui réfléchiffent un peu, de voir M. le comte fi mal accompagné!.... Ne pouvoit-il pas, s'il fe fent quelque goût militaire, au lieu de fe laiffer féduire par des intrigans, qui font indignement parade de l'avoir auprès d'eux, préférer un autre diftrict de la ville, afin de n'être pas donné en fpectacle avec cette clique robinifte, que les gens fages déteftent de tout leur cœur.... Ah! tenez, M. le comte, je vous le dis franchement, vous n'étiez point bien placé là, & je ne fuis pas le feul affurément qui, par intérêt pour votre perfonne, vous en aie fait faire la remarque.

Je n'eus que des regrets le 29, jour que vous accompagnâtes la garde; mais le lendemain, à votre retour du camp, lorfque je vous vis placé à la tête de la même cohorte melée de quelques Euménides, entre les deux mêmes perfonnages que la veille, oh! ma foi, je ne pus me contenir &

(1) Deux procureurs.



m'écriai : Seroit-ce par esprit d'humilité & de mortification que M. le Comte s'est ainsi confondu, à la vue de tout le monde, avec la clique en question? seroit-ce au contraire par séduction, me disois-je en moi-même? M. le Comte auroit-il eu la foiblesse de se laisser entraîner par ces hommes méprisables & méprisés, praticiens & gens de loi, dont les moindres délits sont de combiner entre-eux tous les moyens imaginables pour s'immiscer dans les places, malgré les dégoûts qu'en reçoivent les bons citoyens? En ce cas il faut le plaindre.

Au surplus, que les robins de *Porte-Froc*, continuent d'exercer leur quartier & donnent la comédie aux autres, cela n'importe guère; mais ils devroient du moins le faire avec un peu d'ordre & de composition pour amuser davantage les curieux. Sans entrer dans tous les détails qu'on pourroit imaginer à cet égard, voici, ce me semble, ceux qu'ils auroient dû mettre en pratique pour se présenter au camp avec avantage & mériter les applaudissements. Qu'ils en profitent donc, s'ils le jugent à propos, pour d'autres occasions.

Les Robins, à Lyon, étant très-nombreux, puissans & intrépides, auroient dû former entre eux un bataillon distinct, qui eût été nommé : *Le Bataillon des noirs à queues & à griffes*, ou simplement *des Robinistes.* Certainement à l'aspect d'un tel bataillon, non seulement les aristocrates les plus forcenés, retirés à Turin, à Chambéry & autres parts, mais encore tous les diables réunis, n'en auroient jamais pu soutenir le choc. Les veuves, les orphelins, les peres de familles, le laboureur paisible sous son toit rustique, femmes & enfants, prêtres & nobles, tous auroient fui. Enfin, il n'y auroit eu que la tête de Méduse, tenue par la main de Persée, qui auroit pu être capable d'arrêter cette cohorte de monstres dévorants.

Dénomination faite du bataillon, il auroit fallu choisir, pour faire marcher seul & en tête, l'ancien Alexandre des procureurs de Lyon (1), habillé à peu près comme les suisses de la garde du roi, ou comme un tambour major, avec la moustache, & une longue pique ou hallebarde à la main.

Cet homme robuste, bien nourri & bien abreuvé, auroit crié à droite & à gauche, d'une voix de *Stentor : Gare, gare. Paix-là. Place, place. Faites place, Messieurs : C'est le bataillon des Vautours qui passe.*

Ces cris énergiques eussent été applaudis, par les suppôts du Palais, qui, sous l'apparence d'une ardeur patriotique, tâchent de plaire au public par quelques bouffonneries.

Immédiatement après ce *Rominagrobis*, & derrière vos deux rusés robins conducteurs, qui n'auroient eu pour armes que leur longues griffes, le premier rang de la cohorte auroit été composé des quatre individus suivants :

1°. Me. *B.... lon*, avocat.

2°. Son ami *B . et*, aussi avocat, fils de défunt *Routinier*, procureur.

3°. Me. *D upuis*, avocat, tenant un sac d'argent d'une main, un charbon de terre de l'autre, & un paquet de papiers d'affaires sous son bras, eût prononcé, d'un ton magistral & tout-à-la-fois séduisant :

« Je suis la vérité même. Venez à moi, Messieurs, » en confiance ; car je ne suis ni perfide ni in- » téressé. L'hypocrisie ! ho ! non, la noire hypo-

---

(1) Le grand Lecourt, qui nous est venu en droiture du hameau de Saint-Andeol-le-Château.

» crise & l'ambition n'entrèrent jamais dans mon » cœur ! ... »

4°. Enfin l'intrigant *D . joli*, avocat à Paris, prévenu à l'avance, seroit venu, d'un vol rapide, pour finir de former ce quatrin & tout à la fois donner à ses amis Lyonnois, en qualité de leur agent, des nouvelles fraîches de ses machinations secrettes sur les affaires de la robinocratie pour lesquelles il ne néglige rien.

Pour le second rang.

1°. Me. *Don in*, avocat, se disant de R . . iere de C... gneux, Cohéritier de défunt Me. *B...tin* brouteur, dit Tartuffe, procureur, son beau-père, eût crié, en montrant son journal :

" Le voici, Messieurs, le voilà, ce *courrier magique de Lyon, qui vous a tant de fois prouvé que les robins sont modestes & que les procureurs ne sont pas fripons.*

" Je le rédige moi-même avec mes confreres du barreau : ainsi, comme on l'apperçoit, il a droit à votre confiance. „

" Les particuliers qui voudront faire insérer quelque chose dans ce *courrier magique* (qui renferme souvent des rapsodies anciennes) s'adresseront à moi : mais j'exige que les articles soient signés & ne contiennent rien qui puisse compromettre les Robins de Lyon ; sans quoi les objets à insérer seront, comme à l'ordinaire, terminés par nos réflexions, si toute fois ils ne sont refaits ou rejetés en entier. »

2°. Me. *Rey*, dit *Fortepince*, procureur, descendu de vers *Mont-Cindre*, eût été affublé, au lieu de sa longue houppelande de fortune, d'un *caban*,

(eſpece de ſurtout de groſſe toile jaune), & ſon chef, couvert d'un bonnet rouge, n'eût point mal aſſorti à la couleur de ſa chevelure, du moins quand Me. *Fortepince* oublie de la peindre en blond.

Ce procureur, à viſage enluminé, auroit tenu un fouet de charretier à la main, & eût crié :

« J'étois ainſi fait, Meſſieurs, avant que je devinſſe l'éleve chéri du fameux *Bonichon*, dit *la Griffe*, procureur és-cours de Lyon. Dieu veuille avoir ſon ame & le préſerver de la brûlure ; car, c'eſt aux talents ſubtils de Me. *la Griffe*, joint à mes heureuſes diſpoſitions, que je dois la gloire de porter le rabat avec diſtinction, & d'avoir eu quelque temps, malgré la critique, le hauſſe col que l'on m'a retiré. »

3°. Me. *Coinde*, dit Doublemain, procureur ſubitement renommé par ſes hauts faits, eût porté, au lieu de la balance de Thémis, qu'il ne connoît pas, une canne un peu lourde, avec une roue ſur ſes épaules, & eût crié :

« Avec des fronts tels que les nôtres, Meſſieurs, nous ririons de tout, ſi nos pères (les parlements) euſſent pu reprendre ; parce qu'alors nous aurions repris auſſi nous-mêmes malgré vous & les lois : car nous aimons à prendre nous autres gens d'affaires.

» Trop heureux temps paſſé, s'il dépendoit encore de nous de te ramener, combien nous ſaurions en profiter ! . . . .

» Mais, hélas ! c'eſt en vain. Bientôt plus d'abus, que dis-je, bientôt plus de procureurs : ce nom ſeul épouvante.

» Le peuple, les nobles, le clergé, tous demandent, à grand cris, d'aſſiſter à notre enterrement & nous envoyer bien vîte au courant du Cocyte.

» Ah ! jurés (au civil comme au criminel,)

& vous juges de paix, que les bons citoyens voudroient déjà voir établir & multiplier par-tout, ne vous montrez jamais, puiſqu'auſſi bien on ſe garderoit de vous prendre parmi les praticiens & gens de loi ! Oui, ſi vous paroiſſiez, adieu l'aſtuce juridique, les rabats & la bourſe commune des procureurs ! . . . Saint *Yves*, ſois à notre aide. »

4°. L'ex procureur Deſarnod, cet ancien Me. Doucin, deſcendu tout armé des montagnes de la Savoie ; ce zelé cabaliſte ſi bien d'accord avec le premier quatriolet ci-deſſus, eût completté honorablement celui-ci.

Lourdon *Ronchet*, ex-procureur, & ex-ſecrétaire, taxateur complaiſant, auroit paru après ce ſecond rang, tenant en ſa main le drapeau du noir cortège, repréſentant ſaint Yves d'un côté, & de l'autre un procureur ſe débattant contre le diable *Eurynome*, mangeur de morts dans les Enfers. On ſait que ce diable en veut aux procureurs, parce qu'ils le font vivre dans l'abſtinence, en mangeant eux-mêmes les vivants & les morts.

A la ſuite du drapeau, les rangs euſſent été compoſés indifféremment des procureurs *N . . deau*, *Flachat*, *D . . . . . gey*, les deux Doramain, autrement *Mo . rel* & *D . mont* avec leurs viſages de trapiſtes. Le gros intriguant *B . . . ary* avec le grand *Verne*, dit ſangſue. Les braves Tricornet *L . . ory*, *G . . . chon* & *P . . . ruſſel*. Les agioteurs *E . . ard*, *L . . . que*, *Cinier*, le petit montagnard *D . . . prés*, qui va ſi rapidement, avec ſon ami *B . . . nat* qui ſe fourre par tout & qui, dans l'intervalle de cinq ans, a ſu ſe procurer un capital de dix mille livres de rente. L'avocat *Gras* & le patelin *D . . . ieux* ſon confrere. *V . . . nay*, avocat, ci-devant *V . . . net*, défenſeur des traitres *Mounier*, *Bergaſſe* & conſors

avocats: défenſeur des parlements & du *veto* abſolu: déſapprobateur impie & groſſier de ceux qui s'expliquent avec vérité & avec énergie en faveur de la régénération préſente. Le fameux *R emilhe* ex-procureur, avec ſes terribles griffes & ſon pied de ſatyre. Les deux petits Dandins *P on cet*, qui, ſans avoir l'air d'y toucher, ſavent faire, non pas des comptes de frais, parce que les procureurs n'en donnent pas, mais des quittances motivées comme celles de leurs confreres, pour ne pas craindre les reſtitutions. *L . . . ault*, dit *Corſaire*, qui n'a pas honte d'éxiger de ſes clients des promeſſes à ordre & en payements, pour de prétendus frais &c. *R i ch oud*, *R . . . . ron*, *R . . . jon*, ou *Rongeur*. Les charmants *C o a lon*, *T . . tant* & *P . . . bard*, *dits Maincroche*. *Rapin*, *Filoudiere*, *Friponneau*, *Harpon*, *Durillon*, *Vampire*, *le Rolleur*, *Brigando*, *Mordon* & Conpagnie.

H u et, dit *Bonneſerre*, greffier de l'écritoire, eût porté ſur ſes épaules un gros ſac de rôles de minutes, & prononcé ces paroles de franchiſe:

« On ſait, Maſſieurs, que je ſuis déſintéreſſé: j'en ai donné des preuves authentiques, à l'époque de mon ſecrétariat chez Mr. G . . . de P . . . ieux, lieutenant général civil.

« Helas! je ne me plaindrois pas du nouvel ordre des choſes qui ſe préparent en faveur du bien public, ſi je ne craignois qu'on ne me fît revenir à compte en commun, comme il en eſt malheureuſement queſtion, avec mes amis, les procureurs, & les architectes faiſeurs de rapports d'experts, ſur le prix & le nombre de nos vacations: car autrement la choſe iroit trop loin & nous incommoderoit! » ....

Me. *G ubi an*, dit l'Ecorcheur, greffier criminaliſte, placé directement à côté de Me. *Bonneſerre*; ſans

ſans rien prononcer eût tenu tout ſimplement entre ſes griffes, pour armes parlantes, un couteau de boucher avec des clefs, & ſur ſon dos des effets de différente nature.

Enſuite, tous les Griphaëls de la derniere claſſe, les clercs, les huiſſiers & recors euſſent terminé la marche de cette bande noire.

Avant que de venir à ma ſeconde réflexion, que je regarde comme importante, & qui demandera votre indulgence, permettez-moi, M. le Comte, de vous parler un peu du bienheureux Yves, que les avocats & les praticiens reconnoiſſent pour leur patron, & dont ils euſſent dû porter au camp le ſimulacre comme il a été expliqué.

Sans prétendre ôter à nos robins le ſaint qu'ils ont adopté pour l'édification de leur ordre, ne conviendrez-vous pas avec moi, M. le Comte, que jamais ſaint Yves n'exerca l'état de praticien ni d'avocat? Voici ce que je penſe pouvoir dire là-deſſus de poſitif en abrégé, ſauf votre meilleur avis, attendu que cette partie vous eſt plus familiere qu'à moi : mais en tout cas je hazarde ici un premier panégyrique de ma façon.

Yves fut homme de bien; il avoit des mœurs, & ſe conduiſoit avec zele dans les différents emplois du ſacerdoce qui lui furent confiés, juſqu'à l'âge de 50 ans qu'il mourut. Yves avoit acquis auſſi quelque connoiſſance en droit, comme la plupart des eccléſiaſtiques qui prennent des grades aux univerſités, pour parvenir aux places honorables de leur état, & être à même de poſſéder certains bénéfices, & puis c'eſt tout. Le reſte eſt inutile ou n'eſt que fable.

Si ce bon prêtre avoit eu le don de deviner qu'un jour, les avocats & procureurs, mais ſur-tout ces

derniers, concevroient la plaiſante idée de ſe vouer à lui en ſe mettant ſous ſa bannière, il n'eût pu s'empêcher d'en rire, ou du moins de laiſſer à ſes ridicules ſinges de bons ſermons. Yves n'eût pas manqué non plus, avant de les reconnoître pour ſes enfants, de les ſoumettre à des épreuves capables d'empêcher ces frelons de faire crier contre eux, depuis des ſiecles, au voleur, à l'aſſaſſin, par 20 à 24 millions de François.

Mais écartons notre vue de ces antropophages, qui regorgent du ſang de la veuve & de l'orphelin; d'ailleurs ils ſont bleſſés & tout près d'expirer.

Aſtarot & *Beelzebuht*, valets de chambre qui leur ſont deſtinés, les attendent déjà près des bords du Stix, pour les conduire droit à Minos, Eaque & Radamanthe.

Caron les reconnoît à l'armure de leurs doigts, & leur tient le langage ſuivant lorſqu'ils veulent entrer dans ſa barque:

« Malheureux! vous voilà donc? Avouez, les mortels ſont trop heureux d'être débarraſſés de vauriens comme vous. Allez, allez vous débattre dans la grande chaudiere d'huille bouillante où ſe raſſemblent tous vos confreres: mais ſi vous voulez que je vous paſſe, payez-moi le naule d'avance; ſi non, vous croupirez cent ans ſur ces bords dans cette bourbe infecte: parce que vous autres gens d'affaires tâchez toujours, par vos ruſes & vos chicanes, de ne payer perſonne quand vous devez. Sot donc qui ſe fie à vous. »

J'arrive enfin à la choſe dont je vous ai parlé: ce ſont les croix pectorales. A ce mot, M. le Comte, n'allez pas, je vous ſupplie, me juger coupable de ſacrilège; daignez m'entendre.

J'ai débuté par vous ſoumettre mes réflexions ; il faut bien que je les termine.

Du balcon dont je vous ai fait mention, j'ai diſtingué ſur vous deux ornements ou marques diſtinctives près l'une de l'autre, qui m'ont frappé étrangement. C'étoit la cocarde nationale d'une part, & votre croix pectorale de l'autre.

Il me ſemble, Monſieur, que ſi vous vous fuſſiez contenté tout ſimplement de la cocarde, cela auroit ſuffi ; non-ſeulement pour vous faire conſidérer ; mais encore pour faire admirer votre modeſtie & votre popularité ; parce qu'on n'eût pas manqué de vous connoître, joint à ce que la juſte préférence que vous auriez donnée à la cocarde nationale auroit infiniment plu à tous nos patriotes.

Si vous euſſiez pris ce parti, vous auriez, il eſt vrai, moins flatté vos deux conducteurs, ainſi que leur clique : mais après tout, M. le Comte, qu'eſt-ce que cela vous eût fait ? Les citoyens ſages qui ſe trouvoient à cette garde, de même que tous ceux qui vous virent à ſa tête, vous auroient aſſûrément trouvé mieux : enfin, il n'eût manqué, ſelon moi, pour vous rendre parfait dans votre accompagnement de la garde nationale, que de vous y être trouvé dans le coſtume le plus ſimple & dans un autre quartier ; ou bien dans celui de *Porte-Froc*, ſoit, mais placé, bien entendu, entre d'autres capitaines que ceux qu'on a tant remarqués par rapport à vous. Euſſent-ils été maçons, charpentiers, ou autres ſemblables, n'importe, cela valoit infiniment mieux que des procureurs.

Revenons à votre croix pectorale. Je trouve que ces ſortes de croix ſe ſont bien multipliées en Europe, depuis le temps des croiſades & des imbécilles croiſés. L'on compte aujourd'hui, dans nos états chrétiens, environ 90 à 100 ordres différents, & les

croix de toute eſpece ſont attachées aux deux tiers de ces ordres.

Le plus ancien des ordres paroît être celui de la *Sainte-Ampoule*, ou de *Saint-Remi*, inſtitué par Clovis au cinquieme ſiecle. Celui de *la Couronne* eſt du huitieme; ainſi que celui de *la Chauſſe* ou de Saint-Marc, dans l'Etat de Veniſe, qui prend une bottine d'or, émaillée de diverſes couleurs, pour marque de ſa chevalerie. Il y en a beaucoup du onzieme, douzieme & treizieme ſiecle, &c.

L'ordre de chevalerie des chanoines comtes de Lyon eſt récent, puiſqu'il ne date que de 1745. Ils en doivent la création au cardinal de Tencin, leur confrere, qui ſans doute eût mieux fait de penſer à quelque choſe de plus convenable, en quittant lui-même ſa belle croix entourrée de diamants, & en engageant auſſi les autres princes de l'égliſe d'imiter ſon humble ſacrifice.

Ce cardinal archevêque, au lieu d'étaler ſur ſa poitrine les diamants dont je viens de parler, & d'obtenir par ſon crédit un ordre de chevalerie pour les chanoines comtes de Lyon, n'eût-il pas dû ſentir, même relativement à l'intérêt politique du clergé, que ces ſortes de décorations, placées ſur un prêtre quel qu'il ſoit, n'annoncent, aux yeux du ſage, que l'orgueil & la petiteſſe de ſon ame, détruiſent les mœurs & ſcandaliſent les peuples qui en payent la façon? N'eût-il pas dû ſentir pareillement, cet archevêque en faveur, que les eccléſiaſtiques, chargés des travaux du culte, étoient, par les raiſons ci-deſſus, ſcandaliſés à leur tour? qu'un murmure ſourd devoit naturellement s'élever dans leurs cœurs, en voyant des prêtres qui ſervent le même Dieu que les autres, & qui ne ſont rien de plus devant lui, rechercher avec paſſion des diſtinctions futiles, afin de pouvoir regarder leurs ſoi-diſants inférieurs avec un air de grandeur & de protection. Puis, ſans ſoutenir

ce caractere emprunté, ſans égard pour les anciens ſervices des pauvres eccléſiaſtiques, ſans pitié pour leurs perſonnes, ils les laiſſoient mourir miſérablement dans un hôpital à côté du ſimple goujat.

C'étoit bien différent à l'égard de ces deſpotes de l'égliſe, qui avoient à ſouhait & à profuſion toutes les délices terreſtres, & portoient l'orgueil juſqu'à vouloir, après leur mort, être embaumés comme des ſouverains, & expoſés trois jours dans une chapelle ardente, ſur un lit de parade ſomptueux. O temps! ô mœurs! ô gouvernement! tu fais bien d'ouvrir les yeux maintenant; & comme dit le proverbe, il vaut mieux tard que jamais.

N'étoit-il pas inſoutenable pour le philoſophe, comme pour toutes perſonnes pourvues du ſens commun, de voir ces magnifiques égliſiers nourrir graſſement chez eux vingt à quarante domeſtiques avec autant de chevaux, ſe promener dans leurs chars dorés & blaſonnés, commander à baguette l'humble curé & le ſimple vicaire, qui ne reçevoient en retour de leurs peines, des ſecours & des conſolations qu'ils portoient aux affligés, que la plus modique paye; tandis que MONSEIGNEUR, ou bien SON ÉMINENCE, comme il vous plaira, tranquillement aſſis auprès de quelques riches bénéficiers au teint vermeil, ou d'une ſoi-diſant couſine, ou d'une Grace, dévoroit ſaintement les immenſes produits extorqués à la la piété des fideles, & paſſoit ſa vie fortunée dans le ſein de l'opulence, des plaiſirs & des intrigues de la cour.

Je crois, M. le Comte, que vous ne me ſaurez pas mauvais gré de vous propoſer ici quelques moyens ſimples pour remplacer avec décence les *croix d'or* ou de *diamants*, que les *cardinaux*, *archevêques*, *évêques*, *abbés*, *abbeſſes*, *chanoines*, *chanoineſſes* & autres perſonnes d'égliſe, ſont invitées de porter ſur l'autel de la patrie, ſans qu'il ſoit beſoin

de bulle du pape pour y être autorifé, & fans que la religion en puiffe être aucunement offenfée.

1°. L'on pourroit, ainfi que d'anciens prélats l'ont pratiqué, faire faire des croix en beau bois, dans lefquelles on inféreroit quelques brins de la barbe de faint François, avec un peu de l'os de la jambe de faint Pantaleon, ou autres reliques felon l'intention.

2°. Suivre l'exemple du pape Grégoire le-Grand, qui portoit un reliquaire le plus fimple fur fa poitrine.

3°. Enfin, fi l'on veut abfolument avoir une croix, qu'elle foit formée avec de la toile blanche, & coufue ainfi fur les habillements. De cette maniere, les prêtres réformés de l'ordre de Saint-Antoine reprendroient la marque d'un T qu'ils portoient fur leurs foutanes avant d'avoir les deux efpeces de croix orgueilleufes dont ils font en ufage de fe fervir aujourd'hui; favoir, une grande qui eft belle & bien ornée, avec une autre petite nommée *croifette*, qu'ils portent comme par maniere de modeftie fur leurs habillements négligés.

Au furplus, on aime à croire que ces religieux, freres ou chanoines, comme on voudra les nommer, n'auroient jamais quitté la premiere marque de fimplicité de leur état, c'eft-à-dire le T en toile, (qui fut imaginé pour repréfenter la béquille des perfonnes malades) pour des bijoux de parade, s'ils s'étoient rappelés que faint Antoine ayant entendu ces mots de l'Évangile : *Si vous voulez être parfait, allez vendre tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me fuivez, & vous aurez un tréfor dans le Ciel*, il réfolut de fe retirer du monde. Il vendit fes biens, en donna le prix aux pauvres & s'enfuit dans la folitude. Antoine prioit, chantoit des pfeaumes, lifoit & travailloit de fes mains. On jugera fans peine que ce brave patriarche des moines n'étoit pas glorieux : auffi ne portoit-il pour toutes marques diftinctives qu'un bâton avec une clochette;

& ſa compagnie, comme on le ſait, n'étoit pas brillante. . . . . . .

C'eſt en 1095 que le Pape Urbain II réuſſit à faire tourner la tête aux François ſuperſticieux, pour aller conquérir, non pas la toiſon d'or, mais la Terre-Sainte.

L'expédition ſe nomma *croiſade* & tous ceux qui furent employés à l'entrepriſe furent nommés *croiſés*. Ils avoient une croix de drap rouge couſue ſur leurs habits, ce qui s'éxécuta pendant tout le temps de ces folies ruineuſes.

Les Antonins conſtruiſirent ſous le même pontificat un hôpital ſur le rocher d'une petite ville d'Egypte pour recevoir les pélerins & les malades. Ils étoient nommés tout ſimplement, *freres ſervants* ou hoſpitaliers, & porterent la marque diſtinctive du T en toile dont j'ai parlé.

Mais depuis environ cinq ſiecles que les François ont été chaſſés, avec perte de deux millions d'hommes (outre une partie de leurs biens paſſés au pouvoir de l'égliſe,) des pays où ils avoient eu l'idée d'aller ſe tranſplanter, pour s'emparer des poſſeſſions qui ne leur appartenoient point, & en exterminer les paiſibles habitants parce qu'ils n'étoient pas de leur religion, ne pourroit-on pas demander aujourd'hui aux deſcendants de ces premiers Antonins : Qu'avez-vous fait, Meſſieurs, pour avoir obtenu en 1777, (en échange de votre T en toile) ces deux jolis joujoux de différentes formes que vous aimez tant, & qui vous font qualifier de chevaliers ? . . . — Ils ſeroient obligés de répondre, pour dire vrai : — Rien autre que de ſolliciter. — Oh ! Meſſieurs, cela n'eſt pas poſſible : parlez ſincérement. Vous avez ſans doute fait caravane comme les chevaliers de Malthe, auxquels vous vous dites affiliés ? Ou, ſi vous ne combattez pas ſur mer, vous le faites

du moins à C... ère ; & j'oferois croire que c'eft en effet dans cette Ifle charmante où vous avez pu mériter l'acolade de chevaliers. . . . . .

Il me refte à vous faire part, M. le Comte, & je ne faurois m'en difpenfer, des dépits que je conçois de temps à autre contre certains prêtres ariftocrates, qui parlent nouvelles affidument, & font les goguenards toutes les fois qu'ils apperçoivent que quelques mal-intentionnés manifeftent de l'oppofition aux décrets de notre augufte Affemblée Nationale, ou bien qu'il arrive de nouveaux troubles en provinces, des complots &c.

Ces prêtres, dont quelques-uns font ornés de croix, fe gênent fi peu, que s'étant trouvés trois à quatre au balcon dont j'ai parlé, avec deux robins & un noble, ils ofoient critiquer, devant plufieurs perfonnes de fentiments oppofés aux leurs, toutes les gardes nationales du royaume, ainfi que les travaux de notre augufte Diete. Là, ils vantoient prefque tous d'un commun accord, leurs *Mauri*, *Mounier*, *Bergaffe*, *d'Eprémefnil*, *Virieux*, *Lally-Tolhendal*, *Cazalès*, *Montlaufier*, *Malouet*, *&c.* Puis, dans d'autres occafions ces mêmes perfonnages font les impartiaux, & d'autres fois encore les caméléons, fachant fe plier aux circonftances & faire les finges tout comme les robiniftes & les praticiens. Les malins ! jufqu'à quand feront-ils incorrigibles ? . . . .

Je vous affure, M. le Comte, que fi vous les entendiez raifonner & appliquer à leurs difcours dégoûtants leurs prétendues prophéties, vous feriez indigné contre eux au point que, fi vous ne confultiez que votre louable patriotifme & votre franchife militaire, vous les forceriez de mettre l'épée à la main : après tout ils le mériteroient bien. Et fi, par votre bras vengeur, ils étoient envoyés dans le noir féjour de Pluton, qui attend les ariftocrates de quelle couleur qu'ils foient, je crois que la plus grande

grande faveur que pourroit leur faire ce roi des enfers, feroit de les faire fervir de marmitons dans la cuifine de fes fubalternes, & fouffler le feu de temps à autre fous la chaudiere des procureurs.

Pourtant, je dois vous dire, M. le Comte, que je ne d'éfefpere pas de la converfion de ces mutins de prêtres ariftocruches, par la raifon que la cocarde nationale eft arborée de toutes parts, que 3 à 4 millions de bayonnettes font tournées contre eux, & qu'il exifte un comité des recherches à Paris. C'eft cela pofitivement, c'eft cet enfemble fi néceffaire qu'on pourroit appeler, comme fous *Numa*, le *Bouclier facré* tombé du ciel, ou fi l'on veut encore *le Palladium* de Troye, fous lequel l'Affemblée Nationale peut finir glorieufement la conftitution qui doit un jour fervir de modele à tous les gouvernements du monde.

J'avoue encore avec plaifir que, malgré la prévention, il y a d'anciens nobles & des militaires très-eftimables qui méritent la qualité de patriotes. Il y a auffi de bons prêtres; mais je me méfierai toujours des croifés, des croffés & des mitrés. Les ordres de chevaleries & les décorations pectorales ne vont bien qu'aux fages & braves militaires.

Je crois qu'on peut trouver auffi quelques bons magiftrats dans plufieurs endroits de la France, & même jufqu'à trente ou quarante avocats dans tout le royaume qui n'ayent pas de griffes, & auxquels on puiffe fe livrer fans danger. Si l'on en veut chercher un plus grand nombre de cette trempe-là, c'eft chofe très-difficile; parce que pour tâcher de les connoître il faut fecouer vingt fois leurs robes, les retourner de toutes faces, & même en fouiller avec foin les plis & les replis qui font nombreux; encore après ce travail on a

la douleur de voir qu'on s'eſt trompé & qu'il ne ſe trouve en eux rien de bon.

Quant aux procureurs, je crois pareillement qu'il y en a de braves, car j'en connois juſqu'à deux dans tout le royaume, auxquels à la vérité on n'a pas ſecoué les robes, ni cherché la probité dans leurs replis tortueux, parce que c'eſt un dédale où le plus habile homme ſe perdroit ; mais ils jouiſſent d'ailleurs d'une bonne réputation, c'eſt-à-dire autant qu'un procureur peut en mériter ; & comme vous pourriez ne pas les rencontrer dans vos ſorties militaires, je ne vous les nomme pas. Mais je vous conſeille, M. le Comte, de vous méfier toujours de cette horde rapace; car, prenez-y garde, l'innocence & la vertu ſont grandement compromiſes lorſqu'elles ont pour compagnons le vice & l'opprobre. . . . .

Telles ſont enfin, M. le Comte, les obſervations qu'a fait naître en moi le paſſage du diſtrict *Porte-Froc*, que vous avez honoré de votre préſence. J'avoue qu'elles m'ont fatigué ſinguliérement, en raiſon de l'intérêt que je prends à ce qui vous concerne. A préſent vous êtes averti, cela me ſoulage. Si vous êtes incorrigible, & ſi, par ambition, ou par tout autre motif, vous voulez abſolument hurler avec les loups, c'eſt votre affaire ; mais dès-lors j'eſpère que vous voudrez bien me permettre d'avoir pour vous les ſentiments que m'inſpire depuis ſi long-temps la bande noire ROBINO-BRIGANTESQUE à laquelle vous vous faites agréger avec tant de ſolemnité.

J'ai l'honneur d'être bien ſincèrement,

Monſieur, Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur

ELECTONPHYLE,
Citoyen François.

786